

Décision

Générale

colonial

Décision n° 386 autorisant le transfert des restes mortels de Mme Hellec.

n° 386

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1952

Date de publication
15 avril 1952

Date du numéro
1 mai 1952

TEXTE INTÉGRAL

Les restes mortels de MnK Hellec (Julia), épouse du Lieutenant Hellec, décédée à Djibouti le 20 janvier 1952, et actuellement entreposés au dépositaire du cimetière de Djibouti, seront transférés au cimetière d'Hennebont (Morbihan). Le transfert des restes mortels de la défunte jusqu'au lieu de l'inhumation sera effectué aux frais de l'État.